Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 385

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

joindre leurs efforts jusqu'à l'obtention com-plète de tous les droits civils et politiques. Remémorant aussi les liens qui unissent l'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme aux diverses Sociétés féministes de l'étranger, elle a attiré l'attention des congressistes sur le fait que ce sont précisément ces liens qui tendent à rapprocher les peuples et à diminuer les égoïsmes nationaux qui ne peuvent mener désastre et à l'extermination du travail accumulé par tant de générations. Bien d'autres voix autorisées se sont fait entendre, alors que les représentants des partis politiques ont pro-

noncé des discours pleins de promesses.

Le Congrès s'est terminé dans une atmosphère de grande cordialité, après avoir voté la motion suivante:

« L'Association pour l'Emancipation civile et politique de la femme, réunie en congrès à Iassy le 21 mai 1932, demande aujourd'hui tant au Gouvernement qu'au Parlement d'accorder aux femmes les droits civils et politiques complets à égalité absolue entre les hommes et les femmes.»

« Ces droits doivent nous être donnés, non seulement pour la sauvegarde de notre dignité et de notre prestige dans la famille, et comme récompense pour notre travail égal à celui de l'homme, mais surtout comme une nécessité absolue pour le progrès social, vu l'apport que les femmes peuvent apporter dans la législation de leur pays. » H. M.

Une forme de Désarmement

Le Service civil international

Les journaux ont annoncé, dans le courant de juillet dernier, qu'un éboulement au pied du Piz Radun (Grisons) avait fortement endommagé village de Safienplatz, l'obstruant de blocs de sable et de gravier, et abimant sérieusement une maison. Les montagnards des régions voisines, accourus pour les secours de première urgence, étant obligés de s'en retourner bien vite à leurs propres travaux, déjà entravés par un été tardif, la commune de Safienplatz eut l'idée d'adresser un appel pressant au Service civil international toujours prêt à faire une démonstration pratique de la valeur constructive de son effort d'entr'aide, qui lui promit un effectif de 30 volontaires de juillet à octobre.

Depuis le 18 juillet, cette équipe a été constam-Depuis le 18 juillet, cette equipe a ete constam-ment à l'œuvre, groupant, outre les Suisses, des Allemands des Français, des Anglais et des Tschécoslovaques. Dès 5 h. 30 du matin, on entend grinçer les wagonnets qui chargent et dé-chargent les décombres (plus de 40 m³ par jour), et la population sinistrée apprécie les résultats du travail des volontaires, leur zèle et leur bonne discipline. Une fois de plus, tout le matériel utilisé a été généreusement prêté au Service civil par le Département Militaire Fédéral.

Des envois de légumes, fruits et autres dons Des envois de legumes, truits et autres dons en nature arrivent fréquemment et font grand plaisir. La Direction des Postes a accordé pour ces envois la franchise de port jusqu'à 20 kg. Les dons en argent (compte de chèques V. 9672, Bâle) sont aussi les bienvenus, car, malgré la générosité des chemins de fer qui transportent les colentations à pair réduit los frais de vouces. volontaires à prix réduit, les frais de voyage une lourde charge pour la caisse Service civil. Et cela ne vaut-il pas mieux que d'apprendre

à tuer son prochain?.

Contre les mariages d'enfants

En 1924 l'Egypte a édicté une loi fiyant à 16 ans l'âge minimum du mariage. Malheureusement les contraventions à cette loi étaient d'autant plus nombreuses qu'elles restaient presque impunies. Le ministre de la justice vient de décréter des sanctions pour tous les contrevenants. Désornais, toute personne qui, par un faux témoignage ou à l'aide de pièces falsifiées, facilitera le mariage d'une jeune fille n'ayant pas atteint l'âge prévu par la loi, sera passible d'une peim de 6 mois de prison et d'une amende. Si le faux est commis de concert avec des officiers de l'état civil, la peine de ces derniers attendra 2 ans de prison. Voilà une mesure qui permettra à la loi de 1924 de produire les effets bienfaisants qu'on attend d'elle.

Correspondance

Les femmes suisses et le «Franc du Désarmement »

Nous avons reçu du Comité International Fé-minin pour le Désarmement la lettre ci-après, avec prière de la publier, ce que nous faisons bien volontiers. (Red.)

Genève, juillet 1932.

Le Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales tient tout particulièrement à signaler l'effort magnifique des femmes suisses pour maintenir ce Comité. Comme on le sait, les organisations féminines affiliées ont ouvert une souscription populaire d'un franc parmi leurs amis dans tous les pays, afin de pourvoir aux dépenses d'un bureau centralisant leurs efforts, et nous sommes heureuses de donner la Suisse en exemple pour l'organisation et

les résultats obtenus. Ce petit pays figure en ce moment au deuxième rang dans notre liste: en effet viennent d'abord les Etats-Unis avec 14.500 ancs, puis la Suisse avec 9.000 francs.

Ces chiffres se passent de commentaires. Nous

désirons donc exprimer toute notre gratifude aux femmes de ce pays, où la liberté est une tra-dition, et qui sont si bien placées pour juger quel travail est nécessaire et utile, d'avoir si bien compris le rôle de l'opinion publique et l'aide que peut leur apporter notre organisation centra-lisée. Nous promettons de continuer à les aider de toutes les manières possibles dans leur travail pour la paix et le désarment, et nous comptons sur elles pour l'aide matérielle qui nous est nécessaire afin de mener notre tâche à bien. Notre appel est du reste basé sur la devise suisse « Un pour tous, tous pour un ».



Nouvelles des Sections.

BALE-VILLE. — Cette Section publie le rapport de son activité de 1926 à 1931. Notre journal ayant tenu ses lecteurs au courant au fur et à mesure du travail de cette très active section, nous n'entrerons pas aujourd'hui dans des dénous l'entretions pas aujourd'hin dans des ustrails. Les revendications des suffragistes bâloises n'ont, hélas! pas toutes obtenu le succès qu'elles méritaient, mais la Section a vu le nombre de ses membres augmenter de façon réjouissante. Elle compte en effet aujourd'hui 826 membres contre 370 en 1926. Voilà, certes, un beau résultat, dont nous la félicitons cordialement. H. 7

Une Fondation à connaître

Statuts du Fonds Jane Reymond

Le Comité de l'Union des Femmes de Genève nous ayant demandé de publier les statuts de ce Fonds trop peu connu, et qui pourtant peut rendre de si grands services à tant de femmes, nous attirons spécialement sur les dispositions qui suivent l'attention de nos lectrices genevoises, Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à Mile le Dr. Cécile Bertrand, 7, rue Lévrier, Genève. (Réd.).

ART. 1. — Il est créé, en application des dis-positions testamentaires de feu Mle Reine Rey-mond, un Fonds spécial nommé «Fonds Jane Reymond », administré par un Comité spécial sous la responsabilité de l'Union des Femmes de Sous la responsante de l'Ontoin des Femmes des sommes léguées à cet effet par Mie Reine Reymond à l'Union des Femmes de Genève, ainsi par tous autres dons et legs qui pourraient lui être faits.

ART. 2. - Ce Fonds est destiné à faciliter à des femmes genevoises, sans distinction de confession, un séjour de clinique, soit pour des cas médicaux, soit pour des cas chirurgicaux, en payant aux bénéficiaires une subvention de 4 fr. par jour. Tous les autres frais résultant du séjour dans une clinique, y compris les soins médi-caux, les médicaments, les traitements spéciaux et les gardes particulières sont à la charge des bénéficiaires.

ART. 3. - Ne pourront bénéficier de ces subventions que des personnes dont, soit le revenu, soit le gain, soit revenu et gain totalisés, sont inférieurs à 5000 fr. par an, et qui ne sont pas, d'autre part, affiliées à une caisse ou compagnie d'assurances contre la maladie. Les bénéficiaires doivent être âgées de 18 ans au minimum.

ART. 4. - Cette subvention sera payée pendant une durée minimum de 14 jours pour les cas chirurgicaux et de 21 jours pour les cas médicaux. Une prolongation de durée dans des cas spéciaux ne sera admise que par décision spéciale du comité d'administration du Fonds.

ART. 5. - La même personne ne pourra bénéficier de la subvention du Fonds qu'une seule fois au cours de la même année.

ART. 6. — Les bénéficiaires ont le libre choix de la clinique parmi celles avec lesquelles le de la clinique parmi celles avec lesquelles le comité d'administration du Fonds Reymond aura u un arrangement. Le comité d'administra-décline toute responsabilité pour le non naministra-naministra-naministra-naministra-naministra-parente de sommes autres que la subvention prévue à l'article 2.

ART. 7. - Aucune subvention ne sera accordée pour des cas de maladies mentales, non plus que pour des accouchements. En aucun cas un séjour dans un sanatorium, un préventorium ou une maison de repos ne pourra faire l'objet d'une subvention du Fonds.

ART. 8. - Le Fonds Jane Reymond est administré par un Comité spécial de 5 à 7 membres au moins, dont deux font en tout cas partie du Comité de l'Union des Femmes. Une femme médecin y est adjointe à titre consultatif comme conseillère technique, et est désignée par le Comité de l'Union des Femmes, de même que par les membres du Comité. Celui-ci est chargé: a) de l'administration financière du Fonds; b) des enquêtes à mener pour chacune des de-

mandes de subventions qu'il recoit, et à la

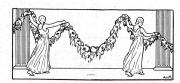
suite desquelles seulement les subventions sont accordées:

c) des relations avec les bénéficiaires, les cliniques et les médecins traitants.

ART. 9. — Le Comité d'administration doit pré-senter chaque année à l'Assemblée de l'Union des Femmes un rapport sur son activité, amsi que sur la situation financière du Fonds. Les reviseurs des comptes sont désignés par l'Assemblée générale annuelle de l'Union des Femmes, et sur leur rapport décharge est donnée au Comité

ART. 10. - Le total des dépenses du Fonds au cours d'un exercice ne peut en aucun cas excéder le montant total des revenus du Fonds pendant le même exercice.

ART. 11. — Les présents statuts peuvent être revisés en tout temps par le Comité de l'Union des Femmes, sur demande de la majorité des membres du Comité d'administration du Fonds.



A travers les Sociétés

Société d'utilité publique des femmes suisses.
C'est à Rapperswill qu'a eu lieu cette année la 45 assemblee générale de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Pour la première fois, on essaya de grouper tous les travaux sur une seule journée et le résultat se montra fort satisfaisant.

intisfaisant.

Environ 600 participantes se rencontrèrent le 27 juin dans la charmante « cité des roses ». La veille déjà, le président de la commune, en un discours témoignant de ses fortes convictions féministes, avait souhaité la bienvenue au Comité central et aux nombreux membres qui se trouvaient déjà sur place. Des dames de Rapperswill, en vieux costumes du pays, conduisaient les arrivantes à l'église nationale où avait lieu la réunion.

en vieux costumes du pays, condunsatein les dirivantes à l'église nationale où avait lieu di réunion.

La présidente, Mhe B. Trussel, de Berne, ouvrit la séance. En un court rapport elle donna un aperçu de l'activité de la société et de ses 151 sections. La grande action de l'hiver 1931-32 en faveur des populations des montagnes a pleinement réussi. Des dons pour une valeur de près de 250,000 fr. allèrent porter la joie dans les foyers de nos montagnards. Ceux-ci s'en montèrent très reconnaissants, et une fois de plus diverses régions prouvèrent leur attachement à leurs donatrices en envoyant les superbes rho-dodendrons dont toute l'église était garnie. Au début de juin 1932, s'est ouvert à Waldstatt la « Sonnenhalde », le home de vacances pour les mères et les enfants, créé par la Société d'utilité publique. De nombreuses femmes et enfants y trouvent un accueil excellent et peuvent, dans le bon air et le repos, retrouver forces et santé.

A 2 heures de l'après-midi eut lieu le banquet

dans le bon air et le repos, retrouver forces et santé.

A 2 heures de l'après-midi eut lieu le banquet officiel. Plusieurs discours furent prononcés, entre autres, au nom des autorités scolaires, ec-lésiastiques et communales. Cependant de nombreux orateurs et oratrices durent renoncer à prendre la parole, l'heure pressant, pour assister à la conférence de M. le Dr. Fritz Wartenweiler, sur Notre temps et la jeunesse. M. Wartenweiler décrivit d'une façon émouvante le dédale dans lequel se débat la jeunesse d'ajourd'hui et la peine qu'elle a à trouver sa voie parmi toutes les difficultés de l'heure actuelle.

La journée se termina pour les unes par une charmante soirée familière organisée par les femmes de Rapperswill. Le lendemain un petit groupe alla encore visiter la «Sonnenhalde». (D'après le Schw. Frauenblatt)

(D'après le Schw. Frauenblatt)

La participation féminine à la fête fédérale de gymnastique d'Aarau (juillet 1932).

Bien qu'il n'y ait pas, au premier abord tout au moins, de très grandes relations entre la gymnastique et le féminisme, nous avons suivi avec intérêt la manifestation d'Aarau. Les associations féminines de gymnastique sont en effet fort utiles, car elles tendent, elles aussi, à faire de la femme un être sain au physique et au moral, libre de toute fausse gêne et capable de sacrifier ses petites ambitions personnelles au bien de la communauté. Mieux que tout autre chose, la gymnastique fait oublier à la femme les divers petits tracas journaliers et la déshabitue de la minauderie de la fausse coquetterie et de la sensibilité exagérée.

sibilité exagérée.

Les 5000 femmes gymnastes qui se sont ren-contrées à Aarau ont en effet fait preuve d'une cordiale camaraderie. Il n'y eut aucune concur-rence exagérée, aucun désir chez les sections

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Semestre d'hiver: 24 octobre 1932 - 25 mars 1933

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activités sociales: (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, secrétaires, bibliothécaires, libraires).

Ecole de « Laborantines ».

urs pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise du 1er novembre au 15 Dé-cembre. Durée des stages 2 mois. (Des auditrices sont admises à tous les cours).

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les cours de ménages: cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat 6, rue Charles-Bonnet, 6

de se dépasser les unes les autres; chacune travaillait de son mieux, avec joie et entrain. Aussi les exercices d'ensemble firent-ils une très forte impression sur les spectateurs. On put se rendre compte que la femme suisse ne recherche pas, comme ses sœurs d'Amérique ou d'Allemagne, les exercices violents demandant une grande résistance physique. Elle leur préfère les exercices rythmiques et les jeux d'adresse.

Dans tous les cas, nos jeunes filles s'intéressent vivement à ce sport ainsi que le prouve le grand nombre de sections (40 à 50) qui prirent part à cette manifestation publique, la première en déhors de celle organisée par la Saffa. Que de progrès depuis 1832, année de fondation la Fondation fédérale de gymmastique qui ne comptait à ce moment-là qu'une centaine de jeunes gens!

Femmes d'affaires.

Femmes d'affaires.

Femmes d'affaires.

Après avoir assisté. à Paris, du 14 au 16 juillet, à la réunion du comité de la Fédération internationale des femmes d'affaires, les partucipantes au Gold Will Tour se sont divisées en deux groupes. L'un de ces groupes, fort d'une quinzaine de personnes, professeurs, superintendante d'hôpital, secrétaire de l'administration des vétérans, employée du Bureau de l'Immigration, venant des divers Etats de la grande république nord-américaine, a traversé la Suisse.

Ces voyageuses sont arrivées le 29 juillet à Genève, où les a reçues Miss Henecker, directrice du Bureau international de la Fédération, Elles y ont visité le Secrétariat de la Société des Nations et le Bureau international de Travail. Le 31 juillet, elles se sont rendues en bateau à ausanne où les a reçues Mme Schroeder-Roorda, présidente de l'Union fémmine suisse des professions libérales et professionnelles. Un autocar les a promenées dans la ville et les aumenées à Lavaux, par la route de Corniche; une réception honorée de la présence de M. et Mme Baldwin, consul des Etats-Unis, à Lausanne, leur a été ensuite orferte chez Mie Ecuyer, à la villa Beauregard, à Cour-Lausanne. Nos hôtes es sont ensuites rendues en Allemagne, par Lucerne.

[Retardé faute de place.]

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Alliance Internationale pour le Suffrage

des Femmes.

Bien que son Bureau temporaire ne fût pas encore ouvert à cette date, et que Mile Gourd fût le seul membre du Comité présent à Genève, l'Alliance Internationale pour le Suffrage a cependant tenu à offrir aux participantes féminines de l'Ecole (d'Eté de l'Association pour la S. d. N. la soirée familière de tradition, et qui, grâce à l'amabilité du Comité International féminin pour le Désarmement, put avoir lieu dans le local de celui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 24 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 24 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 24 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 25 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 26 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 26 août de l'accelui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 26 août de l'accelui-ci,

celuici, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août.

Environ une quarantaine de jeunes filles et de jeunes femmes, institutrices en majorité, venues de France, d'Angletere et d'Ecosse, de Belgique, du Danemark, de Hongrie, de Roumanic... et de Genève pour la première fois! pour apprendre à meux comaîtr l'entière fois! pour apprendre à meux comaîtr l'activité de la S. d. d. afin de meux comaîtr l'activité de la S. d. d. afin de meux comaîtr l'activité de la S. d. d. d. afin de meux comaîtr l'activité de la S. d. d. d. afin de meux comaître l'activité la serie de la company de l'elles, avaient «pondu à cette inicitation, à laquelle assistaient aussi plusieurs membres féminins du Secrétairat de la S. d. N., des jeunes secrétaires anglaises de l'Union chrétienne des secrétaires anglaises de l'Union chrétienne des secrétaires anglaises de l'Union chrétienne de frequent les des fudiantes étrangères. Après le traditionnel salut aux différentes nationalités, étées à tour de rôle par des applaudissements, Mªe Gourd exposa brièvement les buts et le programme de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, puis donna la parole à Mrs. Fox (Etats-Unis) qui retraça l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement. On entendit encor Mªe Thiert, qui parla de ceux des travaux du B.I.T. qui marla de ceux des travaux du B.I.T. qui parla de ceux des travaux du B.I.T. qui parla de ceux des travaux de B.I.T. qui parla de ceux des t

Carnet de la Quinzaine

Radio-Romand.

Les causeries d'intérêt féminin au Studio de-Radio-Genève, ralenties pendant les vacances (on a cependant antendant les 15 juillet la lecture d'un travail de M^{III} M. Daulte (Lausanne) sur la Fédération des Femmes dans les affaires et les professions, et le 12 août une causerie de M^{III} Bondallaz (Genève) sur les écoles viennoises) out repris régulièrement dès le 26 août, et auront lieu comme d'habitude chaque quiuraine, sauf imprévu, le vendredi, de 17 h. 01 à 17 h. 20, soit le 9 septembre, le 23 septembre, et ainsi de suite.



6, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 47.905 Direction médicale :

Mme Dr. GOLAY Médecin - Chirurgien

Direct. profesionnelle: Mme KISSILEVSKA, Dr. ès Sc. Pédicure-Manucure Dipl.

en Septembre Ouverture

